

Processus de sélection - AAP générique 2019 étape 1

MARGES

Coordinateur du projet

Nom : **Ouattara**

Prénom : **Fatoumata**

Courriel : **Fatou.ouattara@ird.fr**

AVIS FINAL DU COMITE

Ce rapport final d'évaluation reflète le consensus auquel le comité d'évaluation scientifique est arrivé après discussion collégiale de votre projet.

Ce rapport final peut contenir des suggestions d'amélioration de votre pré-proposition. Celles-ci ne peuvent être interprétées comme une recommandation gage de sélection en deuxième étape. Il est de votre responsabilité de juger de la pertinence de suivre ou non ces suggestions.

AVIS FINAL (ÉVALUATION : 92039)

	A EXCELLENT	B SATISFAISANT	C À CONFORTER
QUALITE ET AMBITION SCIENTIFIQUE - critère discriminant			
<ul style="list-style-type: none"> - CLARTÉ DES OBJECTIFS ET DES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE - CARACTÈRE NOVATEUR, ORIGINALITÉ, POSITIONNEMENT PAR RAPPORT À L'ÉTAT DE L'ART - PERTINENCE DE LA MÉTHODOLOGIE - CAPACITÉ DU PROJET À RÉPONDRE AUX ENJEUX DE RECHERCHE DE L'AXE SCIENTIFIQUE CHOISI 	X		

POINTS FORTS

Le point de départ théorique du projet est fort intéressant. Sa pertinence sociale pour les grandes villes africaines est évidente et l'approche comparative est prometteuse. La chercheuse principale est clairement compétente dans le domaine dans la mesure où elle est déjà bien engagée dans les études de la santé, de la parenté et des inégalités sociales en Afrique de l'ouest.

POINTS FAIBLES

Le comité relève tout de même le fait que certains points analytiques sont à développer, notamment le repérage et la définition des situations marginales et le lien entre l'analyse des données quantitatives et l'analyse des données qualitatives.

SYNTHESE

Ce projet, comportant un bon potentiel scientifique et social et portant sur un objet original, est admis en étape 2.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

A PROJET INVITÉ EN ÉTAPE 2	B PROJET SATISFAISANT MAIS PRÉSENTANT DES FAIBLESSES NE PERMETTANT PAS SA SÉLECTION EN ÉTAPE 2	C PROJET NON RETENU
X		